

En réponse à la note française le Gouvernement allemand invite les Alliés à une nouvelle conférence

Paris, 28 août. — Voici le texte de la note allemande remise hier à M. Briand, par M. Von Hoersch, ambassadeur d'Allemagne à Paris :

Le gouvernement allemand a l'honneur d'accuser réception de la note française du 24 août. L'opinion exprimée à la fin de la note française a été prise en compte par le gouvernement allemand qui, de son côté, a aussi, dans la note du 20 juillet exprimé son désir que les discussions soient activées dans la mesure du possible.

Le gouvernement allemand se félicite donc de la suggestion communiquée verbalement par son Excellence l'ambassadeur de France, que les experts juridiques de l'Allemagne, de la Belgique et de la Grande-Bretagne se rencontreraient aussitôt que possible pour discuter par le biais de l'expert allemand, l'opportunité de s'entendre des vues des gouvernements alliés, concernant le côté juridique et technique des problèmes à discuter.

De son côté, le gouvernement allemand, qui a déjà, dans la note du 20 juillet, exposé son point de vue vis-à-vis d'une série des plus importantes questions, croit pouvoir renoncer pour le moment à expliquer plus amplement encore par écrit, le point de vue qui a été donné à l'occasion des expositions de la dernière note française.

LE GENERAL GOURAUD EST RETRENTRE Paris, 28 août. — Le général Gouraud est rentré à Paris, ce matin, retour de Pologne.

M. Caillaux ira en Amérique

Paris, 28 août. — Les entretiens que le ministre des Finances vient d'avoir à Londres, ont rendu nécessaire l'envoi d'une délégalation financière française aux Etats-Unis. Il est fort probable que M. Caillaux prendra la direction de la délégalation financière qui quittera la France le 16 septembre pour se rendre aux Etats-Unis.

L'ENTERREMENT DE M. BANCROFT

New-York, 28 août. — Le corps de M. A. Bancroft, ambassadeur des Etats-Unis à Tokio, est arrivé à Chicago, hier. Il a été salué à la gare par M. Tamura, consul du Japon à Chicago.

Le corps a été convoyé par une escorte militaire et sera enterré aujourd'hui à Galesburg (Illinois).

La Grèce réclame le paiement de ses dettes à la Grèce

Londres, 28 août. — Suivant un télégramme d'Athènes, aux journaux anglais, le ministre de France auprès du gouvernement grec, aurait attiré l'attention du ministre des finances hellénique, sur les obligations financières de la Grèce envers la France.

Ce même télégramme ajoute que le ministre des finances aurait répondu en attirant l'attention du ministre de France sur le fait que la France devait à la Grèce une somme de 326 millions de francs, qui n'auraient été avancés par la Banque d'Etat grecque durant la guerre, à l'armée française d'Orient.

UNE ATTEINTE AUX TRADITIONS ACADEMIQUES EST RELEVÉE PAR M. MONCEAU

Paris, 28 août. — On se souvient qu'il y a 15 jours, l'Académie n'ayant aucune question à inscrire à son ordre du jour de la semaine prochaine, avait décidé de ne pas s'élever vendredi dernier. Un membre de l'Académie, M. Monceau, ancien président, a protesté contre, ce jour-là, une atteinte portée à la tradition. Il demanda ce sujet que l'Académie se mette d'accord avec les autres sections de l'Institut pour savoir si oui ou non, elle doit prendre des vacances. On en discutera à la prochaine séance.

Les souverains belges sont arrivés à Marseille

Marseille, 28 août. — Les souverains belges sont arrivés par le rapide de 8 h. 50. A leur descente du train, ils ont reçu les hommages de M. Delfin, préfet, puis le roi et la reine ont pris place dans une automobile pour accomplir une promenade à travers la ville. Les souverains quitteront Marseille cette nuit, à bord du paquebot « Majola », courrier des Indes.

DES FIANCILLES PRINCIÈRES ONT LIEU A ROME

Rome, 28 août. — A Venise, ont eu lieu les fiançailles de la princesse Léana de Roumanie avec le duc de Poulques, fils aîné du duc d'Asote. Le mariage sera célébré au mois de décembre prochain.

M. Adolphe Brisson vient de mourir

Paris, 28 août. — Nous apprenons avec un vif regret, la mort survenue cette nuit, de M. Adolphe Brisson, notre éminent confrère du « Temps ». Né en 1860, fils de M. J. Brisson, fondateur des « Annales », M. Adolphe Brisson, qui était entré au Temps en 1895, y tint brillamment, pendant de longues années, le feuilleton dramatique.

LES TURCS MENAGENT DE RESISTER AUX TROUPES ANGLAISES DANS LA ZONE DE MOSSOUL

Londres, 28 août. — Suivant un télégramme d'Angora aux journaux anglais, le gouvernement turc devant la décision prise par les autorités britanniques de faire avancer des troupes dans la zone neutralisée de la frontière du vilayet de Mossoul, auraient décidé de prendre les mesures militaires nécessaires pour sauvegarder les droits de la Turquie dans cette région.

Dans l'entourage du Foreign-Office on déclare ignorer tout de cette affaire et l'on assure qu'il s'agit d'une manœuvre turque de la dernière heure destinée à peser sur les décisions du conseil de la S. D. N. qui doit prochainement trancher le différend.



LIRE EN PAGE 2 : Nos Informations de Dernière Heure. EN PAGE 3 : La correctionnelle de Moulins. Le conseil municipal de Vichy. La correctionnelle de Sancerre. EN PAGE 4 : La fête nautique de La Charité. Le programme du concours hippique et des courses de Charolles. EN PAGE 5 : Notre chronique de T. S. F.

PARIS-CENTRE

Régional Quotidien

VINGT CENTIMES

Rédaction, Administration, Publicité: 3, rue du Chemin-de-Fer, NEVERS

DIRECTEUR-REDACTEUR EN CHEF: Abel LAMY

COMPTE CHEQUES POSTAUX: Paris 272-43 — REGISTRE DU COMMERCE N° 57

Dix-septième année. - N° 6.028

Table with subscription rates: ABONNEMENTS: Nievre et limitr... 55.00 30.00 16.00; Autres départ... 60.00 32.00 17.00; Union postale... 100.00 62.00 28.00

Près de Dijon une tentative criminelle est commise sur la ligne du P. L. M.

C'est la quatrième fois qu'un fait semblable est constaté sur cette ligne

Dijon, 28 août. — Une tentative criminelle a été commise vers 14 heures, sur la grande ligne P.-L.-M., entre les gares de Malain et de Lantenay, au kilomètre 297, à 18 kilomètres de Dijon. Un fil accédant à un disque et au bloc-système, a été coupé par un inconnu qui serait au moins à sa quatrième tentative criminelle, car des faits semblables ont déjà été constatés. Tout se borne heureusement à des retards concernant les trains venant de Paris à Dijon et vice-versa, qui sont obligés de s'arrêter aux postes dont les signaux ne fonctionnent plus et dont les chefs remettent aux mécaniciens un papier leur permettant de continuer leur route, mais avec des précautions entre les gares précitées. A 800 mètres de là, les ouvriers occupés à la réparation de la voie, s'aperçurent du sabotage, le fil s'étant subitement détendu en faisant un bruit sec.

ON RETROUVE UN SECRET DE BENVENUTO CELLINI

New-York, 28 août. — On mande d'Atleboro (Massachusetts), que M. Victor Davignon, ingénieur métallurgiste, a retrouvé un procédé permettant de diminuer la densité de l'or. Ce procédé, qui a été déposé, serait l'invention de Benvenuto Cellini, le grand orfèvre italien du XVI<sup>e</sup> siècle, qui en avait gardé jalousement le secret et qui est mort sans l'avoir révélé.

L'état du gouverneur Richard s'aggrave

Paris, 28 août. — Le ministère des Colonies nous communique la note suivante : « Les nouvelles reçues depuis 48 heures de l'état de santé du gouverneur Richard, tout en n'étant pas inquiétantes, sont moins satisfaisantes. »

M. Richard est nommé officier de la Légion d'honneur

Paris, 28 août. — A la suite de l'attentat dont le gouverneur de la Martinique a été la victime, M. André Hesse, ministre des Colonies, a fait signer un décret nommant M. Richard officier de la Légion d'honneur.

LA COMMISSION PREFECTORALE ABABISE LE PRIX DES FARINES

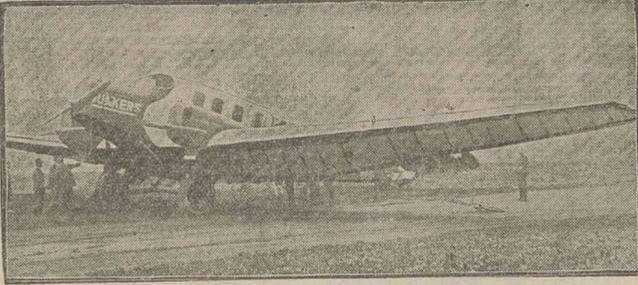
Paris, 28 août. — La commission préfectorale, en présence de la baisse des prix du blé, a décidé d'abaisser les prix de la farine de consommation de 8 francs pour Paris et le département de la Seine. Les farines valent donc maintenant 161 francs les 100 kilos rendus Paris, conditions d'usage, au lieu de 169 francs la semaine dernière.

UN AMERICAIN QUI NETAIT PAS SECONDAIRE CAUSE DU SCANDALE

Versailles, 28 août. — M. Oursel, maire de Plins-sur-Seine, petite commune de la région de Saint-Germain, était prévenu ce matin qu'un étranger arrivé en automobile, causait du scandale dans un café de la localité, le café Leray. M. Oursel se rendit dans cet établissement et invita l'étranger au calme. Mais celui-ci se livra à des violences sur le maire et malmena diverses personnes qui avaient voulu intervenir. Enfin, les gendarmes prévenus, purent maîtriser l'inconnu qui déclara se nommer Karl As, kam, 34 ans, artiste lyrique au Grand Opéra de New-York. Il ajouta qu'il était ancien lieutenant de l'armée américaine et qu'il s'était engagé volontairement dans l'armée française pendant la guerre. On constata qu'il se trouvait dans un état d'ébriété avancé. Il fut remis en liberté mais gratifié d'un procès-verbal pour ivresse manifeste et violences.

Le Conseil des Ministres s'est réuni hier

Paris, 28 août. — Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin en conseil à l'Élysée, sous la présidence de M. Doumergue. M. Painlevé, président du Conseil, a exposé d'après les derniers renseignements reçus, la situation au Maroc et en Syrie. M. Briand, ministre des affaires étrangères, a fait connaître le sens de la communication allemande qu'il a reçue en réponse à la note remise à Berlin, au sujet du pacte de garantie. Sur la question des dettes interalliées, M. Caillaux, ministre des finances, a fait l'exposé complet des négociations de Londres. Le Conseil lui a renouvelé les remerciements formulés la veille pour l'effort accompli, en vue du rapprochement des points de vue français et anglais. M. Borel, ministre de la marine, a rendu compte de son voyage en Afrique du Nord et de l'excellente impression qu'il en rapporte. Il a fait approuver par le Conseil, les mesures qu'il a préparées pour la participation de la marine, notamment de l'aviation maritime, aux opérations du Maroc. Le Conseil a approuvé les mesures prises par M. Jean Durand, ministre de l'agriculture, pour combattre le Doryphora, parasite de la pomme de terre, dans les départements où il sévit. Le ministre a également exposé la situation de la récolte en blé. M. Durafor, ministre du travail, a exposé l'état du conflit des banques et le résultat des dernières conférences tenues dans la matinée.



Le monoplane Junkers, à trois moteurs, qui a apporté de Berlin à Londres les 6.600.000 livres sterling que le plan Dawes demandait aux Allemands. Son arrivée à Crocydon Phot. Meurisse a surpris les Anglais en raison de ce qu'il est tout en acier (L. Paris-Centre)

Au congrès de la C. G. T. M. Joubaux fait le procès du communisme

Paris, 28 août. — La séance de ce matin du congrès de la C. G. T. a été présidée par M. Roux.

M. Joubaux présente la défense du rapport moral. Il réfute les critiques sur les réalisations obtenues par la C. G. T. et examine et défend les réformes ouvrières obtenues par la C. G. T. Il fait allusion à la grève des cheministes de 1920 et déclare à ce sujet : « Si je vous dis, j'avais maintenu mon opinion, cheministe, vous auriez peut-être aujourd'hui la nationalisation industrialisée et la C. G. T. n'aurait sans doute pas connu la scission. »

Examinant ensuite les propositions faites la veille par M. Cazeneuve, qui, d'un voyage en Russie, a rapporté l'impression que la conception fédérale était supérieure à celle qui règne dans ce pays, M. Joubaux déclare : « Nous sommes prêts à aider le gouvernement et le peuple russe, mais à condition, c'est qu'il y ait à la base un accord, la liberté, car il n'y a pas de régime supérieur ou la liberté n'existe pas. »

M. Joubaux fait ensuite connaître l'avis du bureau de la C. G. T. sur le message des dissidents en faveur du congrès interconfédéral et du front unique.

C'est une manœuvre, déclare-t-il, la proposition de la C. G. T. U. consistant à dissoudre les organisations actuelles pour en constituer une nouvelle.

M. Joubaux répond ensuite longuement aux communistes qui n'ont pas leur libre arbitre et qu'ils ne sont pas des cerveaux, mais des bras avec lesquels on ne discute pas, mais auxquels on donne des ordres.

Il en arrive à parler des rapports de la C. G. T. et du parti socialiste, qui sont deux organismes bien indépendants.

Avant de lever la séance, les congressistes ont refusé à l'unanimité moins six voix, de recevoir une nouvelle délégation envoyée par la C. G. T. U.

On poursuit trois communistes

Amiens, 28 août. — Le parquet d'Amiens a ouvert une information pour faits de propagande antimilitariste, contre trois communistes de Bozes, la femme Tirache et les nommés Emile Hémar et Kleber Flament.

Au cours d'une réunion d'anciens combattants, à Bozes, ces trois individus distribuèrent des tracts relatifs à la guerre du Maroc, incitant les militaires à la désobéissance, suivant l'exemple des marins de la Mer Noire.

EN AMERIQUE, 150.000 MINEURS VONT SE METTRE EN GREVE

Philadelphie, 28 août. — Le président de la Fédération des mineurs a lancé l'ordre de grève à 150.000 mineurs. Le travail doit cesser lundi à minuit.



Dessin inédit de FEM

SAMEDI 29 AOUT 1925

Aux environs de l'île Molène un paquebot fait naufrage

Les passagers sont sains et saufs

Brest, 28 août. — Le cargo « Nantaise », de 2.850 tonnes, appartenant à la Compagnie Fernand Bouet, de Caen, s'est jeté la nuit dernière par temps de brume sur le plateau des Pierres-Vertes. Une heure après l'accident, il coulait par 25 mètres de fond. Le capitaine, sa femme, son fils et l'équipage, avaient pu quitter le bâtiment à temps. Tous les naufragés sont sains et saufs.

Les officiers et l'équipage du cargo « Nantaise », qui a fait naufrage cette nuit, dans les environs de l'île Molène, viennent d'être débarqués à Brest.

L'un d'eux nous a fait le récit suivant : « Nous revenions de Rotterdam et faisons route sur Brest avec un chargement de charbon, lorsque nous fûmes surpris par la brume. Le capitaine Guillard renonça à passer par le canal du Four, route qui lui aurait fait gagner du temps, mais qui était beaucoup plus dangereuse. »

Nous allâmes reconnaître Quessant. Nous marchions à une vitesse réduite, la visibilité étant nulle, lorsqu'à 1 h. 13 du matin, un choc se produisit à l'avant. Le bâtiment venait de s'emparer sur des aiguilles de roches du plateau des Pierres-Vertes.

Des secours furent immédiatement demandés par T. S. F., mais moins d'une heure après l'accident, le navire se couchait sur le flanc et sombrait. Le capitaine prévoyant le danger, l'avait fait évacuer cinq minutes auparavant. Le « Nantaise », très beau bâtiment construit par les chantiers de la Loire, avait fait armerment jeudi dernier. Il effectuait habituellement la traversée Rotterdam-Vaen. C'était son douzième voyage.

Une autre dépêche signale qu'un autre accident du à la brume, s'est produit près des Pierres-Vertes. Le paquebot Quessant a abordé une barque de pêche. Il n'y a pas de victimes.

Un navire s'échoue près de Quiberon

Lorient, 28 août. — De retour de la pêche, le dundee languisier « Berceuse » s'est jeté sur l'île Tavic, près de Quiberon. Le remorqueur de l'Etat « Auroch » du port de Lorient a tenté vainement son renflouement. L'équipage a pu quitter le bord.

ON REPECHE UN CADAVRE DONT LA TEMPE EST TROUVEE D'UNE BALLE DE REVOLVER

Corbeil, 28 août. — On a repêché de la Seine, à Bezons, le cadavre d'un sujet Belge nommé Martens, 23 ans, domicilié à Colombes. Le cadavre portait la trace d'une balle de revolver à la tête. On ignore s'il s'agit d'un crime ou d'un suicide.

L'ENQUETE DEMONTE L'INNOCENCE DU WATTMANN CONDUISANT LA MOTRICE

Paris, 28 août. — M. Glard, juge d'instruction a inculpé de blessures par imprudence le wattmann Willem, dont la motrice du train numéro 70 de Juvisy, heurta, hier matin, un butoir à la gare d'Orsay.

L'enquête est toute en faveur de l'inculpé qui marchait à une vitesse modérée et il a été démontré que les roues avaient glissé sur de l'huile fraîchement répandue sur les rails.

A la suite d'une collision d'autos six personnes sont blessées

Maisons-Laffitte, 28 août. — Dans le parc de Maisons-Laffitte, à l'angle de l'avenue Desaix, une automobile conduite par M. Franck O'Neil, fils du jockey demeurant 11, avenue Eglé à Maisons-Laffitte, est entrée en collision avec une automobile conduite par M. Georges Amans, 22 avenue Victoria à Paris. Dans cette dernière voiture se trouvaient cinq autres personnes, M. Mme Amans, parents du conducteur, demeurant à Asnières, Mme Georges Amans, 29 ans, la jeune Georgette Amans, 2 ans, et Mlle Renaudot, commerçante. L'automobile de M. O'Neil marchait au moment de l'accident à 80 kilomètres à l'heure.

La voiture de M. Amans fut projetée violemment contre la clôture d'une propriété. Ses six occupants furent tous blessés. Mlle Renaudot et la petite Georgette, plus gravement atteintes, ont été transportées à l'hôpital de Saint-Germain.

POUR VIOLATION DE DOMICILE ON ARRETE UN ORIGINAIRE DE LYONNE

Paris, 28 août. — Des inspecteurs de la sûreté générale ont procédé hier, rue de Lyon, à l'arrestation du nommé Normand, né à Saint-Aubin-Château-neuf (Yonne) en vertu d'un mandat d'arrêt décerné le 5 courant par le juge d'instruction de Sancerre, pour violation de domicile, violence et port d'arme prohibée.

Un dentiste assassin se pend dans sa cellule

New-York, 28 août. — On mande de Los Angeles : le docteur Thomas W. Young, qui était accusé d'avoir tué sa femme pour s'emparer de sa fortune et qui devait comparaitre prochainement devant la cour d'assises, vient de se pendre dans sa cellule.

Le docteur Young, qui avait avoué peu après son arrestation, avoir tué sa femme à l'aide d'une forte dose de chloroforme, puis avoir jeté le corps dans une citerne, avait rétracté ses déclarations, disant qu'elle lui avaient été extorquées.

Il avait, paraît-il, voulu se débarrasser également de son beau-fils, M. Charles Grogan, en lui injectant les germes d'une maladie, sous prétexte de lui soigner une dent.

Peu après la mort de sa femme, le docteur Young avait demandé au jeune homme de cimenter la citerne, où se trouvait le corps de sa mère. Il paraîtrait que le dentiste aurait voulu également la mort de son beau-frère et de son beau-père, si ceux-ci s'étaient opposés à ce qu'il recueillît l'héritage de sa femme, qui se montait à 1.500.000 dollars.

Les communistes tentent d'emporter d'assaut l'Opéra !

Il y a une centaine d'arrestations et de nombreux agents blessés

Les communistes ont, comme ils l'avaient annoncé hier, exécuté leur manifestation à Paris, pour protester contre la guerre au Maroc. Quelques centaines d'individus ont donné l'assaut à l'Opéra au moment où arrivaient les spectateurs qui voulaient assister à une représentation d'« Aïda ».

Au fond, nous ne plaignons pas du tout les spectatrices en décolleté de la petite frayeur qu'elles ont pu ressentir à la vue de cette foule hurlante, escadant les marches de notre grand théâtre national.

On s'amuse peut être trop en ce moment. Non pas que nous voudrions que le gouvernement fasse fermer tous les théâtres et casinos, trop de gens en vivent qui seraient sur le pavé, mais quand même : on s'amuse un peu trop.

C'est la guerre, ne l'oublions pas. C'est la grande guerre qui continue. Notre victoire qui devait en finir avec Berlin, a été gaspillée par le régime parlementaire. L'incendie a été allumé de nouveau. Il s'étend actuellement sur deux fronts : au Maroc et en Syrie, demain il navagera de nouveau nos départements du Nord et de l'Est.

Oui, c'est la grande guerre qui continue et cette fois la France est seule pour la supporter ! Elle est seule avec une dette écrasante et ses morts !

L'heure est vraiment grave :

Des Français meurent sur les rives de l'Ouergha ou nous les murs de Souéïda.

L'heure est grave : les Allemands sont à Paris, et les Français s'amusent encore.

Si la France était gouvernée, nous n'aurions pas assisté hier soir à cette scène sanglante sur les marches de l'Opéra.

Le communisme chez nous, aurait été muselé depuis longtemps et tous les complots d'Assol-Krim attendraient leur jugement dans des camps de concentration.

Car, encore une fois, nous sommes en guerre. A. L.

Paris, 28 août. — Les communistes avaient manifesté par tous les moyens à leur disposition, voire par leur organe officiel, leur volonté de protester contre la Pologne et de faire de bruyantes démonstrations dans les principales artères parisiennes. L'heure fixée pour le début des manifestations était 19 heures. Les points principaux de rassemblement se trouvaient au carrefour de la gare Saint-Lazare, au carrefour Lafayette-rue Cadet, au carrefour Réaumur-Montmartre et devant les bureaux de rédaction des journaux ayant approuvé l'attitude des gouvernements de Pologne, de Bulgarie et de Roumanie au cours des derniers événements.

Les différentes fractions devaient manifester et s'ébranler entre 19 et 20 heures, pour se concentrer place de l'Opéra. Si l'on peut affirmer que la tentative communiste de désordre échoua, ce ne fut pas malheureusement sans quelques incidents assez vifs.

Dès 18 heures, un important groupement d'agents était placé à tous les points supposés de rassemblement, cependant que des réserves sérieuses d'agents se tenaient à l'écart, prêts à intervenir.

C'est ainsi que boulevard Haussmann, près du square de la Chapelle-Exploitore, une centaine d'agents et une compagnie de gardes municipaux se massèrent sans d'ailleurs interrompre la circulation. Place de l'Opéra, outre les escouades jaillissant toutes les rues s'amoncelant sur la place, un certain nombre de policiers se trouvaient à l'angle de la rue Halévy.

De nombreux inspecteurs en civil doublaient ces services. Tout semblait devoir se limiter à quelques cris isolés : « Assassins, amnistie », lorsqu'une vague de manifestants escadant les marches de l'Opéra et pénétra dans la galerie d'accès, au bureau de location et de distribution des billets au moment où les spectateurs arrivaient, nombreux, et pressés de prendre leur place pour voir jouer « Aïda ».

L'invasion put être naturellement enrayer. Une centaine d'agents, porteurs de bâtons blancs, se précipitèrent sur les manifestants et parvinrent non sans peine à les déloger de vive force.

La dispersion des perturbateurs ne fut obtenue, comme on s'en doute, qu'au prix d'une attitude des plus énergiques des défenseurs de l'ordre. De nombreuses arrestations furent opérées, un certain nombre.

Dans la bagarre l'inspecteur principal Collet, du 2<sup>e</sup> arrondissement, reçut une grave blessure à l'œil droit. Presque aveugle, l'inspecteur put néanmoins saisir son antagoniste, qui tenta entre les mains, l'arme dont il venait de se servir. C'était une matraque en caoutchouc d'une longueur de 25 centimètres, de 4 centimètres de diamètre armée, à chaque extrémité, de gros écrous d'automobile.

Le communiste fut immédiatement conduit au poste de police de l'Opéra. C'est un nommé René Roy, né à Saintes, exerçant la profession d'ajusteur, demeurant en hôtel à Billancourt.

L'inspecteur Douaud assura son arrestation, ce qui permit à l'inspecteur Collet de recevoir les soins nécessaires par son état. Bien d'autres agents furent également blessés, entre autres M. Février, du 2<sup>e</sup> arrondissement, qui reçut un coup violent sur la tempe droite et plusieurs ecchymoses au visage.

A 21 heures, la place de l'Opéra était complètement dégagée. Les manifestants arrêtés fournissent actuellement les pièces établissant leur identité. Il est à prévoir que le plus grand nombre de ces indésirables seront libérés dans la nuit.

Parmi les individus arrêtés, nous avons noté la présence de trois femmes.

Le lieutenant Girardot vient d'effectuer son troisième circuit

Villacoublay, 28 août. — Le lieutenant Girardot est rentré à Villacoublay à 18 h. 20 ayant effectué son troisième circuit en 6 h. 5 m. 33 s. Il repartira pour son dernier circuit demain matin. La vitesse moyenne horaire pour les trois premiers circuits est de 156 kilomètres environ, avec un temps total de 18 h. 30.

Aujourd'hui, en page 4 : LES RAYONNANTS Par René d'ANJOU suite de "Aigle et Colombe" et de "Une lueur dans la nuit"

DERNIERE HEURE

Deuxième édition — 6 heures du matin

A la prison du Cherche-Midi un détenu s'évade sur les toits et, de là, menace ses gardiens

Après quelques pourparlers il consent à réintégrer sa cellule

Paris, 28 août. — Ce fut, durant toute la matinée, un spectacle plaisant que celui de la foule parisienne, à chaque instant renouvelée, assistant au risque d'être attrapés maints horticulteurs, aux évolutions d'un détenu évadé du Cherche-Midi, sur le toit de sa prison.

Paris, 28 août. — Le maréchal Lyautey débarquera demain à Marseille

Paris, 28 août. — Dans les dépendances de la nouvelle gare de Bagneux, le gardien Eugène Bude, 50 ans, apercevant des enfants qui, en jouant, commençaient des dégradations, les chasse, mais ceux-ci s'insultent.

Un inconnu tire sur un agent et s'enfuit

Toulon, 28 août. — Cette nuit, à 2 heures un coup de revolver fut tiré par la porte ouverte, du bureau de police à Mourillon, sur l'agent Giraud, qui était de garde.

Un employé de chemin de fer est blessé par un inconnu

Dijon, 28 août. — Hier soir, vers 10 heures, place Wilson, une tentative d'assassinat a été commise sur M. Achille Lévaux, brigadier d'équipe au R.L.-M., par un individu qui lui prit la tête en se faufilant parmi les premiers.

Prévisions météorologiques

Paris, 28 août. — Prévisions agricoles de l'Office national météorologique pour la journée du 29 août :

LES EXALTEES PAR BINET-VALMER

ECHOS Revue de la Presse

Dans le métrage de l'infanterie coloniale, croix de guerre avec trois palmes somnole sur sa banquette. Un lourd terrassier vient s'asseoir près de lui et le réveille brusquement par ces mots :

« Ça va, toi, le « rempli », est-ce que tu revierdrais pas du Maroc, des fois ? — Oui, mon vieux, répond le sergent, sans se fâcher, j'en suis revenu blessé et je suis en train d'achever mon congé de convalescence. — Eh bien, puisque tu reviens du Maroc, je suis sûr que t'es avec nous contre la guerre et contre les officiers assassins ! » s'écrie triomphalement le terrassier.

« Le rempli », hausse imprévoyablement les épaules d'un air claironnant. — Bien sûr que je suis contre la guerre et contre les officiers assassins. Et voilà pourquoi il me tarde de retourner au Rif pour aider la France à se débarrasser d'Abd el Krim et des « calons » de l'ouest !

« A cette fière riposte, le terrassier demeure coi. Et comme, autour de lui, les voyageurs le regardent sans indulgence, il n'hésite pas et se plonge dans la lecture de « l'Humanité », pour se donner une conscience... »

LES PATRONYMES LES PLUS LONGS

On considère volontiers le nom du roi de Babilonne Nabuchodonosor comme l'un des plus longs qui aient existé.

LES GAULOISES « bleues » sont, en l'avis de la majorité des gens qui fument, ceux qu'ils aiment fumer, les meilleures — ou les moins mauvaises — des cigarettes fabriquées en France.

LE PLAN DAVES EST BON POUR LES FRANÇAIS

Le Rappel (Edmond de Mesnil) : Ce plan Daves, lorsqu'il s'agit de nous le faire accepter, nos amis Anglo-saxons nous le présentent comme la huitième merveille du monde, ou la panacée irrésistible de la paix.

LE PLAN DAVES EST BON POUR LES FRANÇAIS

LE REGLEMENT DE NOS DETTES DU 15 OCTOBRE 1914 PAR LE REGLEMENT ALLEMAND

La Liberté (Camille Aymard) : Quand nous aurons obtenu satisfaction de nos créanciers, quand notre dégoût sera éteint, quand aura pris fin cette course vertigineuse à la vie sans cesse plus chère, source de tant de grèves, de misères et de troubles sociaux, l'épreuve sera-t-elle achevée pour nous ?

CE N'EST POINT UNE BATAILLE GAGNEE

Le Gaulois : Ce n'est point une bataille gagnée, nous dit, hier, M. Caillaux, à son retour de Londres. Les dernières conditions britanniques excellent encore de beaucoup les possibilités réelles de paiement de la France.

LES ANGLAIS ET LES AMERICAINS IGNORENT LA FRANCE

Le Matin (Henri de Jouvenel) : Les Anglais, les Américains surtout, ignorent la France, et notre propagande à l'étranger a été si mal faite que les idées les plus fausses circulent chez nos alliés sur notre véritable situation.

LA REVOLUTION IMPORTATION ETRANGERE

L'Action Française : La folie des bolchevistes français consiste à vouloir nous donner un régime à la russe. La folie des gens de la première Révolution a été de vouloir implanter chez nous des idées étrangères.

GOUVERNER C'EST PREVOIR

Le Figaro (Alfred Mallet) : Il fallait utiliser la victoire, en nouant des conversations directes avec le Reich, qui eussent permis de régler par un accord commercial les réparations et de conclure un accord commercial.

CONTES DE PARIS-CENTRE

Baulard et Coquantin

On lisait, dans la rue du Pont, sur une façade exposée au couchant : « Café Coquantin ». Dans la rue des Fossés, parallèle à la première, au-dessus d'une boutique de réparations, on lisait : « Baulard et Coquantin ».

Malgré la pluie qui n'a cessé de tomber toute la journée, les courses de Saint-Pourçain ont obtenu un grand succès.

Les courses de Saint-Pourçain-sur-Sologne

Malgré la pluie qui n'a cessé de tomber toute la journée, les courses de Saint-Pourçain ont obtenu un grand succès.

LES COURSES DE SAINT-POURÇAIN-SUR-SOLOGNE

Malgré la pluie qui n'a cessé de tomber toute la journée, les courses de Saint-Pourçain ont obtenu un grand succès.

LES COURSES DE SAINT-POURÇAIN-SUR-SOLOGNE

Malgré la pluie qui n'a cessé de tomber toute la journée, les courses de Saint-Pourçain ont obtenu un grand succès.

LES COURSES DE SAINT-POURÇAIN-SUR-SOLOGNE

Malgré la pluie qui n'a cessé de tomber toute la journée, les courses de Saint-Pourçain ont obtenu un grand succès.

LES COURSES DE SAINT-POURÇAIN-SUR-SOLOGNE

Malgré la pluie qui n'a cessé de tomber toute la journée, les courses de Saint-Pourçain ont obtenu un grand succès.

LES COURSES DE SAINT-POURÇAIN-SUR-SOLOGNE

Malgré la pluie qui n'a cessé de tomber toute la journée, les courses de Saint-Pourçain ont obtenu un grand succès.

Les cambriolages d'Orléans

Dans le cabinet du juge d'instruction Antoine Alphonssi est confronté avec une amie de rencontre

Paris-Centre a relaté l'arrestation à Paris d'Antoine Alphonssi, l'un des cambrioleurs du boulevard Alexandre Murin et de la rue d'Alsace-Lorraine, à Orléans.

LES CAMBRIOLAGES D'ORLÉANS

Dans le cabinet du juge d'instruction Antoine Alphonssi est confronté avec une amie de rencontre

LES CAMBRIOLAGES D'ORLÉANS

Dans le cabinet du juge d'instruction Antoine Alphonssi est confronté avec une amie de rencontre

LES CAMBRIOLAGES D'ORLÉANS

Dans le cabinet du juge d'instruction Antoine Alphonssi est confronté avec une amie de rencontre

LES CAMBRIOLAGES D'ORLÉANS

Dans le cabinet du juge d'instruction Antoine Alphonssi est confronté avec une amie de rencontre

LES CAMBRIOLAGES D'ORLÉANS

Dans le cabinet du juge d'instruction Antoine Alphonssi est confronté avec une amie de rencontre

LES COURSES DE SAINT-POURÇAIN-SUR-SOLOGNE

Malgré la pluie qui n'a cessé de tomber toute la journée, les courses de Saint-Pourçain ont obtenu un grand succès.

LES COURSES DE SAINT-POURÇAIN-SUR-SOLOGNE

Malgré la pluie qui n'a cessé de tomber toute la journée, les courses de Saint-Pourçain ont obtenu un grand succès.

LES COURSES DE SAINT-POURÇAIN-SUR-SOLOGNE

Malgré la pluie qui n'a cessé de tomber toute la journée, les courses de Saint-Pourçain ont obtenu un grand succès.

LES COURSES DE SAINT-POURÇAIN-SUR-SOLOGNE

Malgré la pluie qui n'a cessé de tomber toute la journée, les courses de Saint-Pourçain ont obtenu un grand succès.

LES COURSES DE SAINT-POURÇAIN-SUR-SOLOGNE

Malgré la pluie qui n'a cessé de tomber toute la journée, les courses de Saint-Pourçain ont obtenu un grand succès.

LES COURSES DE SAINT-POURÇAIN-SUR-SOLOGNE

Malgré la pluie qui n'a cessé de tomber toute la journée, les courses de Saint-Pourçain ont obtenu un grand succès.

LES COURSES DE SAINT-POURÇAIN-SUR-SOLOGNE

ALLIER

VICHY

CHER

MOULINS

La fête enfantine de demain

Une idée originale d'artistes

Palmarès du Concours de chevaux de trait de La Chapelle

SANCERRE

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes :

Pierre Denier se présentait le 30 juillet, au dâbit tenu par Mme Bougouville, place de la République, et se faisait servir une, puis deux chopines.

Le lendemain, il désintéresse la débitante, qui, entre temps, avait porté plainte. Il est condamné à 25 fr. d'amende par défaut.

Un soir de la fête des Cours, Robert Pasquier et son camarade Weber faisaient du scandale à Luna-Park. Invités à sortir, ils se rebellèrent et, aux agents qui venaient amener Weber au commissariat, Pasquier s'opposa violemment, pousant même l'un d'eux.

Poursuivi pour rébellion, Pasquier est condamné à 8 jours de prison par défaut.

Jules Androt, 72 ans, originaire de Langeac (Haute-Loire), souffleur de perles, est poursuivi pour avoir voyagé sans billet de Clermont-Ferrand à Moulins. 16 fr. d'amende.

Sylvain Morand, cordonnier 52 ans, qui, dans la nuit du 10 au 11 août faisait du scandale au café Barthélemy, place de la République, injuria le propriétaire de cet établissement et brisa deux pots de fleurs, parce que Barthélemy n'avait pas voulu lui servir une consommation, 6 jours de prison.

M. Georges Coq, directeur technique de la brasserie Schneider, s'étant aperçu que des robinets disparaissaient de ses ateliers, ouvrit une enquête. Il retrouva ces objets chez M. Plagnon, qui les avait achetés à un chiffonnier de la place, M. Pierre Dupuis, 37 ans.

Celui-ci déclara les avoir revendus des nommes Modeste Carlier et Godvyn. Carlier avait été employé à la brasserie Schneider et avait quitté cet établissement il y a quelques mois.

Il avoue les faits et prétend avoir agi à l'instigation de Godvyn, actuellement en fuite.

Le tribunal condamne les trois inculpés, Carlier et Godvyn pour vol à six mois de prison. Dupuis, poursuivi pour recel, coupe de la même pièce, Seul Godvyn ne bénéficie pas de la loi de sursis.

Ont été prêtés le serment de gardes particuliers ; MM. Eugène Defoux, d'Anzy-le-Duc (M. Cluque) ; Pierre Guiffon, de Dompièrre (M. Probert) ; Joseph Blaise, Louis Reulin, Louis Boucaumont, tous les trois de Trézel, Eugène Foucher, de Villeneuve (M. de Châteauneuf-Palcos) ; Etienne Fossé, de Toury-Lury (M. de Monsepy) ; Gilbert Gilbert, de Châteauneuf (M. Lucien Bland) ; Léon Petitjean, de Francesses (M. Combarth).

Ont été prêtés le serment de gardes particuliers ; MM. Eugène Defoux, d'Anzy-le-Duc (M. Cluque) ; Pierre Guiffon, de Dompièrre (M. Probert) ; Joseph Blaise, Louis Reulin, Louis Boucaumont, tous les trois de Trézel, Eugène Foucher, de Villeneuve (M. de Châteauneuf-Palcos) ; Etienne Fossé, de Toury-Lury (M. de Monsepy) ; Gilbert Gilbert, de Châteauneuf (M. Lucien Bland) ; Léon Petitjean, de Francesses (M. Combarth).

Ont été prêtés le serment de gardes particuliers ; MM. Eugène Defoux, d'Anzy-le-Duc (M. Cluque) ; Pierre Guiffon, de Dompièrre (M. Probert) ; Joseph Blaise, Louis Reulin, Louis Boucaumont, tous les trois de Trézel, Eugène Foucher, de Villeneuve (M. de Châteauneuf-Palcos) ; Etienne Fossé, de Toury-Lury (M. de Monsepy) ; Gilbert Gilbert, de Châteauneuf (M. Lucien Bland) ; Léon Petitjean, de Francesses (M. Combarth).

Ont été prêtés le serment de gardes particuliers ; MM. Eugène Defoux, d'Anzy-le-Duc (M. Cluque) ; Pierre Guiffon, de Dompièrre (M. Probert) ; Joseph Blaise, Louis Reulin, Louis Boucaumont, tous les trois de Trézel, Eugène Foucher, de Villeneuve (M. de Châteauneuf-Palcos) ; Etienne Fossé, de Toury-Lury (M. de Monsepy) ; Gilbert Gilbert, de Châteauneuf (M. Lucien Bland) ; Léon Petitjean, de Francesses (M. Combarth).

Ont été prêtés le serment de gardes particuliers ; MM. Eugène Defoux, d'Anzy-le-Duc (M. Cluque) ; Pierre Guiffon, de Dompièrre (M. Probert) ; Joseph Blaise, Louis Reulin, Louis Boucaumont, tous les trois de Trézel, Eugène Foucher, de Villeneuve (M. de Châteauneuf-Palcos) ; Etienne Fossé, de Toury-Lury (M. de Monsepy) ; Gilbert Gilbert, de Châteauneuf (M. Lucien Bland) ; Léon Petitjean, de Francesses (M. Combarth).

Ont été prêtés le serment de gardes particuliers ; MM. Eugène Defoux, d'Anzy-le-Duc (M. Cluque) ; Pierre Guiffon, de Dompièrre (M. Probert) ; Joseph Blaise, Louis Reulin, Louis Boucaumont, tous les trois de Trézel, Eugène Foucher, de Villeneuve (M. de Châteauneuf-Palcos) ; Etienne Fossé, de Toury-Lury (M. de Monsepy) ; Gilbert Gilbert, de Châteauneuf (M. Lucien Bland) ; Léon Petitjean, de Francesses (M. Combarth).

Ont été prêtés le serment de gardes particuliers ; MM. Eugène Defoux, d'Anzy-le-Duc (M. Cluque) ; Pierre Guiffon, de Dompièrre (M. Probert) ; Joseph Blaise, Louis Reulin, Louis Boucaumont, tous les trois de Trézel, Eugène Foucher, de Villeneuve (M. de Châteauneuf-Palcos) ; Etienne Fossé, de Toury-Lury (M. de Monsepy) ; Gilbert Gilbert, de Châteauneuf (M. Lucien Bland) ; Léon Petitjean, de Francesses (M. Combarth).

Ont été prêtés le serment de gardes particuliers ; MM. Eugène Defoux, d'Anzy-le-Duc (M. Cluque) ; Pierre Guiffon, de Dompièrre (M. Probert) ; Joseph Blaise, Louis Reulin, Louis Boucaumont, tous les trois de Trézel, Eugène Foucher, de Villeneuve (M. de Châteauneuf-Palcos) ; Etienne Fossé, de Toury-Lury (M. de Monsepy) ; Gilbert Gilbert, de Châteauneuf (M. Lucien Bland) ; Léon Petitjean, de Francesses (M. Combarth).

Ont été prêtés le serment de gardes particuliers ; MM. Eugène Defoux, d'Anzy-le-Duc (M. Cluque) ; Pierre Guiffon, de Dompièrre (M. Probert) ; Joseph Blaise, Louis Reulin, Louis Boucaumont, tous les trois de Trézel, Eugène Foucher, de Villeneuve (M. de Châteauneuf-Palcos) ; Etienne Fossé, de Toury-Lury (M. de Monsepy) ; Gilbert Gilbert, de Châteauneuf (M. Lucien Bland) ; Léon Petitjean, de Francesses (M. Combarth).

Ont été prêtés le serment de gardes particuliers ; MM. Eugène Defoux, d'Anzy-le-Duc (M. Cluque) ; Pierre Guiffon, de Dompièrre (M. Probert) ; Joseph Blaise, Louis Reulin, Louis Boucaumont, tous les trois de Trézel, Eugène Foucher, de Villeneuve (M. de Châteauneuf-Palcos) ; Etienne Fossé, de Toury-Lury (M. de Monsepy) ; Gilbert Gilbert, de Châteauneuf (M. Lucien Bland) ; Léon Petitjean, de Francesses (M. Combarth).

Ont été prêtés le serment de gardes particuliers ; MM. Eugène Defoux, d'Anzy-le-Duc (M. Cluque) ; Pierre Guiffon, de Dompièrre (M. Probert) ; Joseph Blaise, Louis Reulin, Louis Boucaumont, tous les trois de Trézel, Eugène Foucher, de Villeneuve (M. de Châteauneuf-Palcos) ; Etienne Fossé, de Toury-Lury (M. de Monsepy) ; Gilbert Gilbert, de Châteauneuf (M. Lucien Bland) ; Léon Petitjean, de Francesses (M. Combarth).

La réunion de la commission départementale

La commission départementale, réunie hier matin à la préfecture, a autorisé M. le préfet à signer l'acte d'acquisition des terrains nécessaires à la construction d'une maison de garde près du pont de Chazeuil (commune de Varennes et Marcollin).

Elle a également autorisé le prolongement du train 402 jusqu'à Lavoinne, les jours de foire à Cusset ; approuvé la construction de trois lacunes du chemin vicinal ordinaire n° 1, communes de Châtellus et travaux de réparations extraordinaires à la sous-préfecture de Lempdes.

La commission a émis un avis favorable au renouvellement du bail du tribunal civil de Cusset, à la prorogation du bail des casernes de gendarmes d'Hydrac et de Montmarault ; à la constitution d'un syndicat d'études pour l'électrification des régions de Hyds-Colombier et de Chamblet ; à l'extension du syndicat d'électrification de Gannat.

Enfin, elle s'est prononcée sur diverses demandes d'assistance aux vieillards et aux familles nombreuses.

REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL D'HYGIENE

Le conseil départemental d'hygiène s'est réuni hier, à la préfecture, sous la présidence de M. le Préfet.

Le conseil a été appelé à examiner des demandes d'établissement de dépôt d'hydrocarbures comprenant celle de la maison Desmarest, rue Berthez à Yzeure ; des demandes relatives à des établissements insalubres intéressant la région de Montluçon, demande de grillage de minéral d'antimoine à l'usine Bouvin, à la Petite-Marche ; dépôt de boues et d'immondices provenant de la ville de Montluçon ; des demandes en autorisation de vente d'eau minérale.

LE RUGBY AU F. C. MOULINOIS

L'ouverture de la saison approche, à la grande joie de tous nos supporters locaux. La commission de rugby travaille activement à son organisation.

L'entraînement officiel commencera demain dimanche, 30 août, sur le terrain d'honneur du Pré-César.

A cet effet, tous les équipiers, sans distinction, sont obligatoirement tenus d'y assister, et devront se trouver aux vestiaires à 15 heures très précises.

La commission de rugby ne croit pas devoir insister sur l'importance de ce premier entraînement, au cours duquel seront jetés les bases de diverses équipes ; elle demande à tous ses équipiers, une très grande discipline, librement consentie, gage de succès futurs.

A l'hôpital. — Un sujet espagnol, José Portelano, 51 ans, employé au établissement Col, s'est gravement brûlé au bras et aux mains en traversant de l'eau chaude. Il a dû être transporté à l'hôpital Saint-Joseph.

Les pèlerins de Lourdes. — Rappelons que les deux trains spéciaux arrivant de Lourdes le dimanche 29 août, arriveront à Moulins à 16 h. 58 et à 18 h. 55.

Trouvailles. — M. Aubergier, 2, rue Jean-Bart, a trouvé un longon en Prê Berry. Un cache-cool a été trouvé en ville ; le réclamant, 2, rue de l'Épargne.

Etat civil. — Naissances. — René Métayer ; Françoise Oullon ; Hugues Talon ; Jean-Louis ; Gabriel Jarrige ; Thérèse Meillerand. Publications de mariages. — André Moreau, tanneur à Moulins et Marguerite Mallet, à Azyrès ; Antonin Mallet, cultivateur à Azyrès, et Marguerite Suzanne, domestique à Moulins. Décès. — Jean Renaud, cultivateur, 65 ans, veuf de Gilberte Lamouche ; Elisabeth Marion, 81 ans, célibataire ; Charlotte Rossin, 78 ans, veuve de Gilbert Charognes, tanneur ; Jeanne, 82 ans, veuf de Etienne Charpin ; Emmennel Barlier, 83 ans, veuf de Hortense Aurou ; Armande Paris, 85 ans, veuve Jourdan ; Frédéric Frazz, retraité, 87 ans, veuf de Maria Allet ; Joseph Caméra, courtier en liquidités, 83 ans, célibataire ; Françoise Moreau, 81 ans, veuve de Jean Beguet.

Le conseil est convoqué en session ordinaire pour dimanche prochain, 30 août, à 9 heures du matin, à la mairie.

Installation d'un dépôt d'essence près de la gare (nouveau conseil municipal) ; demandes de nouvelles conduites d'eau potable ; demande d'installation d'une borne-fontaine rue Jean-Baptiste ; abandon de concession au cinéaste ; aménagement électrique des départements du Centre (demande de subvention) ; Ligue Nationale contre l'alcoolisme (demande de subvention) ; Association forestière (demande de subvention) ; indemnité de logement aux instituteurs ; demande d'assistance aux vieillards ; demande d'assistance aux familles nombreuses ; demande d'assistance aux femmes en couches ; demande d'assistance médicale gratuite. Questions diverses.

Le ministre du travail, de l'hygiène, de l'assistance et de la prévoyance sociales, vient d'attribuer une subvention de 3.500 francs sur les fonds de l'Etat, à l'Institut des Jeunes aveugles des Charmettes, à Yzeure.

Le syndicat d'initiative d'Ebreuil informe le public qu'à la suite des nombreuses demandes déposées par les amateurs de courses, il a insisté auprès de M. Blot pour renouveler l'exécution du vicédu des Fades, qui avait eu un si grand succès l'an dernier.

En conséquence, M. Blot organise cette excursion pour dimanche prochain 30 courant. Le départ aura lieu sur la place de la Mairie, à 8 heures précises, et le prix des places est fixé à 11 fr. 50 centimes. Se faire inscrire chez M. Lepaux, receveur budgétaire.

Le parcours sera le même que l'année dernière, c'est-à-dire par Chouveny, Pont-de-Menat, Lisseuil, Chateaufort, Saint-Oervais.

Passage d'avions. — Mercredi 28, à 16 heures, par un temps magnifique, les habitants de Lury-Lévy, ont pu admirer dans le ciel trois avions venant du Camp d'Avord. Ces avions ont survolé le pays qu'ils ont ensuite contourné pour repartir dans la direction de Bourges.

Un cadavre dans l'Allier. — On a retiré de l'Allier, au lieu dit « Parc de la vache », près du Pont Boulton, le cadavre de Jules Barbel, 61 ans, originaire de Paris, sans profession ni domicile fixe. On ne sait s'il y a suicide ou accident.

Nécrologie. — On annonce la mort, à la trappe de Sept-Pons, du Père Pierre, dans le monde abbé Félix Laurochat, qui fut curé de Jeizet de 1850 à 1891. Il était né à Gannay-sur-Loire en 1810.

Médaille militaire. — A la proposition du ministre de la Guerre, la médaille militaire a été conférée à l'Ex-soldat Louis Lagrange, du 13<sup>e</sup> régiment d'infanterie, demeurant à la Verrière.

Nové dans un ruisseau. — M. Christophe Dionnet, 35 ans, cultivateur à Bost, est tombé accidentellement dans le ruisseau « la Mouvanne », d'où il a été retiré noyé.

La bataille de fleurs de dimanche dernier

La fête enfantine qui doit avoir lieu dimanche 30 août, au parc Lardy, s'annonce comme devant remporter un important succès.

Comme les années passées, de nombreux stands seront installés et tous nos bambins sont certains de remporter un souvenir, car, à l'entrée de la fête, il leur sera remis un bon leur permettant la délivrance du dit souvenir.

Des prix seront affectés aux concours suivants : Concours d'ânes fleuris ; concours de danse ; concours de voitures de poupées fleuries ; concours de chant ; concours de trottoirs et d'auto-skis fleuris ; concours de cerceaux fleuris ; concours de groupes d'enfants fleuris ; concours de voitures d'enfants fleuris ; concours de bicyclettes fleuries.

De plus, précédant la fête, un grand défilé d'enfants fleuris partira de la place de la Gare à 18 h. 30.

Le Comité des Fêtes engage vivement les parents à faire participer leurs bambins à ce défilé, car une agréable surprise est réservée aux participants.

Chaque enfant costumé ou participant à la bataille de fleurs pourra être accompagné par une personne qui aura également son entrée gratuite.

Les cartes d'entrée sont en vente au Comité des Fêtes, 11, rue du Parc (1<sup>er</sup> étage), tél. 23-83, où les membres du comité peuvent retirer leurs cartes.

La bataille de fleurs de dimanche dernier



Voiture de la firme DAVIS, de l'Hotel de Nice « Papillon et Libellule »

AUX ARENES

Rappelons que la corrida de murie (sans chevaux) avec les matadors José Tunon, de Bilbao et Antonio Carrasco José de Valencia, est organisée, à son profit, par la Fédération Régionale des Associations de Victimes de la guerre du Sud-Est Bourbonnais, et que rien n'a été négligé pour que les aficionados et même les profanes en tauromachie, puissent assister à une magnifique fête.

La location est ouverte aux Arènes et les tickets de mise à mort sont visibles au corral.

La Saison

Au Grand Casino. — Aujourd'hui : Werther. C'est un des plus émouvants chefs-d'œuvre de l'opéra qui donnera ce soir le Théâtre du de Massenet que donnera ce soir le Théâtre du Casino.

La distribution est supérieure, avec M. Rogatshewski (Werther), Mme Lise Charry (Charlotte), M. Gignac (Monsieur de la Farge), M. Deloger, Mlle Olympia Gaudin et M. Lucien Marry.

Cette reprise d'une œuvre particulièrement aimée du public de notre station promet d'être des plus brillantes.

Le Casino-Jardin. — Troubles-moi, opérette en trois actes de Yves Mirandès, présentée en trois actes de Yves Mirandès.

A la Restauration. — Sur l'ère J'ai tué. Au Casino des Fleurs. — Aujourd'hui trois représentations de la Comédie.

A 18 h. 30, au Jardin, Miss Héloïse, opérette en 3 actes d'E. Andran, avec la charmante divette Andréa Verty ; MM. Berger, Duplex, Doine, Saint-Prix, Mmes Nado-Régul, Cause, etc.

A 20 h. 30, au Théâtre de la Comédie, Les Vignes du Seigneur, la délicieuse comédie en 3 actes de MM. R. de Fiers et Francis de Croisset, le plus grand succès de gala de la saison, avec Mme André Astier, du Théâtre des Nouveautés ; M. Philippe Janvier, du Théâtre du Gymnase (dans le rôle de Jack, qu'il joue à Paris) ; MM. Jean Mill, Haveline, Mmes Jane Luce, S. David, S. Charlier.

A 20 h. 30, au Théâtre de la Comédie, le fameux chanteur comédien de l'Olympie, le comique excentrique Bossel ; La troupe Napoll dans leur sketch pittoresque de Naples la Nuit ; Les Wages ; Rowland. Cinéma : Les derniers des Capetains.

Demain, en matinée, au Jardin : Mam'zelle Nitouche. En soirée, au Jardin, numéro sensationnel, M. Philippe Janvier, du Théâtre du Casino, et M. Philippe Janvier, du Théâtre du Casino, et M. Philippe Janvier, du Théâtre du Casino.

Le Casino. — A la demande générale, tous les soirs, jusqu'à 2 septembre et en matinée, le dimanche, le célèbre comique Albert Brasseur, directeur du théâtre de cinq heures, le plus formidable succès de rire de l'année.

SPORTING CLUB

Compétition de Golf (coupe Hoyt) Éliminatoire Résultats du 26 août : M. Bull, 83-9 ; M. Olivieri 82-18 ; M. Klein, 72-2 ; M. Hickey 72-19 ; M. Seligman, 64-18 ; M. West, 72-1 ; M. Germet, 68-9 ; M. Simon, 66-16 ; M. Sykes, 83-2 ; M. B. Boochley, 81 scratch ; M. H. Heuberger, 90-9 ; M. J. Colonel Hervé, 100-18 ; capitaine Lewis 83-6 ; M. P. P. 100-18 ; M. Kondo, 101-16 ; M. Sur 30 joueurs.

Nos hôtes. — Parmi nos hôtes de marque nouvellement arrivés nous citerons : M. C. F. Michéle, ancien ministre des affaires étrangères, député de la Norvège à la Société des Nations ; M. J. A. Laurance de Lalande, ministre plénipotentiaire de France ; M. Victor Rendou, ministre de la République de l'Equateur ; M. Cantacouzenis, ministre plénipotentiaire de Roumanie ; M. Martinez Ortiz, ministre de Cuba à Paris ; M. Condé, député de la Charente ; M. Coppéaux, député du Nord et Mme ; M. Lesaché, député de l'Aube, Mme Lesaché et leur fils ; la comtesse de Colombi ; la comtesse de Villeneuve-Bargemont ; la baronne d'Estillac ; M. Mme W. N. Miller ; Mme R. Garrigou Nogues, le docteur J. A. Hill et Mme M. et Mme Blum Ribes, Mrs C. A. Murphy, M. et Mme W. N. Wagner ; M. J. V. Durand, M. Y. Stultiel, M. E. H. Svaldow ; M. Mme Chermant, M. Mme A. Guesnier ; M. Mrs Ch. du Pont Couderc, le docteur J. Benech, M. et Mme Petrol, M. E. Mend, M. Mme Osman, M. J. D. Orpen, Mrs E. T. Elder, Mlle M. Montclair, M. et Mme Sainz-Corzoza, M. et Mme Pallos, Mme A. Bolloch, etc.

CONSEIL MUNICIPAL

Aux sociétés extérieures. Association des Femmes Françaises, 30 Association générale d'Alsace-Lorraine, 150 fr. ; Bien des aveugles (Association Haüy), 150 fr. ; Fédération nationale des plus grands invalides, 500 fr. ; Centre général anticancéreux de Lyon, 500 fr. ; Comité de secours aux mutilés de la guerre, 2.000 fr. ; Fédération régionale des associations de victimes de la guerre du S. E. Bourbonnais, 4.000 fr. ; Ligue maritime et coloniale française, 100 fr. ; Office départemental des pupilles de la Nation, 4.500 fr. ; Orphelinat des chemins de fer français, 500 fr. ; Orphelinat et mutuelle de la fédération des polices de France et des colonies, 100 francs.

Le total des subventions accordées par l'assemblée s'élève à 60.250 francs.

En outre, une garantie de 5.000 fr. est donnée au Vélo Sport Vichy pour l'organisation des fêtes cyclistes en cas de déficit à justifier.

Le vote des subventions à l'U. S. V. et C. N. amène M. Gaston Vidal à prendre la parole.

Il voudrait que ces sociétés soient invitées à fuser leur effort et à plus tôt chacune de leurs sections athlétiques et à l'U. S. V. M. Gaston Vidal estime, et avec raison, que le sport y gagnerait en réunissant ces deux sociétés en un seul groupement, qui aurait ainsi une responsabilité bien plus grande.

L'assemblée vote un crédit supplémentaire de 2.500 fr. pour le conseil de Préfecture en reconnaissance de la révision du traitement de son secrétaire et de l'augmentation de l'indemnité allouée à l'huissier audientier (arrêté préfectoral du 8 avril 1925).

Afin d'alléger les charges toujours croissantes du budget de l'Harmonie municipale « La Revanche », il est décidé d'inscrire au compte de la ville les traitements au chef et au sous-chef, soit 8.500 fr. la subvention à cette société reste à 25.000 francs.

Le conseil vote une somme de 8.000 francs à la fédération des syndicats ouvriers de Vichy. La subvention communale était primitivement de 3.000 fr. et la situation de la dite fédération pour l'année 1925, était la suivante : Recettes 8.000 francs, dépenses de 4.300, soit 2.400 francs. Dépenses, 10.850 francs.

Le congrès national de la fédération française, pour l'année 1925, devant se tenir à Vichy, à la date du 26 septembre, M. Thévenin, président de la Ligue d'Auvergne de Foot-Ball, association sportive de ses délégués qui seront au nombre de 70 environ. Cette fédération groupe, environ, 70.000 adhérents. Cette fédération a été créée en 1924, qui avait pour but primitivement de Vichy, on avait envisagé l'attribution d'une somme de 8.000 francs pour le même objet. Le S. C. V. n'aurait pu inscrire la dépense nécessaire à son budget, le conseil décide d'accepter, en principe, la charge de la subvention sollicitée, sous réserve de faire des propositions de la Compagnie Frères et de la Société du Casino.

L'assemblée porte de 4.000 fr. à 8.000 fr. la subvention accordée à la société musicale de Vichy, ladite société ayant fait valoir que la subvention qui lui était primitivement attribuée ne lui permettait plus de faire face à l'insuffisance de ses ressources budgétaires.

Le conseil émet un avis favorable à la demande de M. Aubry employé de l'Etat, à l'Harmonie municipale, dans son emploi de préconiseur-tanneur municipal ; décide que la demande de M. Berthoin Gilbert sera l'objet d'un examen sérieux, après la demande de M. Lacroix, conducteur de travaux, M. Derville, secrétaire général de la mairie, est promu à la 4<sup>e</sup> classe de son emploi.

Avis favorable est donné pour le compte de gestion du receveur du bureau de bienfaisance et pour la répartition de 30 % du droit pu pauvres en faveur des hospice et du bureau de bienfaisance.

La demande de M. Merle des Isles en faveur de son fils qui vient d'être admis à l'école de Saint-Cyr pour une bourse nationale est agréée ainsi que la demande de M. Galliano, en faveur de son fils cadet à l'école du service de santé militaire de Lyon.

La demande de secours de M. Parade est accueillie favorablement.

LE LUXE SE PAYE TOUJOURS CHER

C'est une vérité que l'on n'ose exprimer lorsqu'il s'agit du luxe dans notre grande cité thermale.

Et cependant c'est pour l'avoir oublié que Mme X. trouva excessive une note de 210 fr. qui lui fut présentée par un de nos grands artistes capillaires et qu'elle s'en fut porter plainte au commissariat de police.

Jeudi, vers 11 heures, une véritable manifestation eut lieu rue du Président-Wilson contre la teinture des cheveux et le triple champagne trop chers. Plus de deux mille manifestants ! M. le Commissaire, en personne, était sur les lieux avec une importante équipe d'agents. On vit éviter ce grand péage, les excès de méconscience, et ramener le calme dans ce centre, où ne trône, généralement, que l'élegance.

Nous ne savons pas si, au fond, tant de bruit pour une teinture et pour un champagne — lui-même triple — était bien justifié.

Chaque jour, et à chaque pas, nous pouvons constater que le luxe se paye, et se paye fort cher !

CASINO DE POUIGUES DIMANCHE 30 AOUT 1925, A 15 h. 30 THEATRE DE VERDURE M. NORESSIT MME DALBANY LES NORESSIT-DALBANY Duoistes à grande voix THE WAG'S Virtuose excentrique et parodistes de l'Alhambra de Paris Parodie des plus comiques de courses de taureaux, suivies de danses populaires, par Mme WAG'S. Le taureau jouant cette danse au tambour. Prix d'entrée : 2 francs A 21 heures CINEMA « FEU D'ARTIFICE BAL DE NUIT OFFERTS AUX CORCILLARDS

Plainte. — M. Bachelier, débitant, a porté plainte contre Lesat, journalier à Rion-Blanc, commune d'Ineuil, auquel il avait prêté une bicyclette qu'il a refusé de lui rendre.

Débit de chasse. — Contrevenant a été dressé le mercredi 28 courant, par la brigade de la Sécurité du Centre, contre L. Donet, restaurateur au Bec d'Allier, commune de Cuffy, pour délit de chasse, à l'aide de son chien, sur l'île de Marzy, située en Loire. Terrain interdit.

Menetrol-sur-Saône Elections complémentaires. Par suite de la démission du maire M. Schrieder et de huit conseillers municipaux, des élections complémentaires auront lieu le dimanche 30 courant. Le maire et les conseillers démissionnaires se représentent.

Collision. — Une collision s'est produite à un carrefour, entre l'automobile de M. Marc Bouvard, chirurgien dentiste et un side-car conduit par M. Henri Torry, maître d'hôtel à Neuvy-sur-Barangeon. Blessés purement matériels.

Saint-Just Va. — Un portefeuille contenant 35 francs, placé dans une malle, a été dérobé au préjudice de M. Legue, de Lansat-Christien, charretier chez M. Léguillon. Une enquête est ouverte.

POULICHES DE 2 ANS

1<sup>er</sup> prix, Natch, 200 fr. à M. Bertin à la Pinsonnerie ; 2<sup>e</sup> prix, Cocotte 150 fr. à M. Auger à La Garde ; 3<sup>e</sup> prix, Pomme, 100 fr. à M. Vannier aux Fontaines-d'Ivoy ; 4<sup>e</sup> prix, Coquette 100 fr. à M. Roudeau aux Bruyères-Bardins ; 5<sup>e</sup> prix, Coquette, 50 fr. à M. Bignoles à La Chapelle ; 6<sup>e</sup> prix, Grise, 30 fr. à M. Lévêque ; 7<sup>e</sup> prix, Souris, 30 francs à M. Auger à La Garde ; 8<sup>e</sup> prix, Coquette 30 fr. à M. Dion à Sens-Beaujeu ; 9<sup>e</sup> prix, Paulette 30 fr. à M. Seneé ; 10<sup>e</sup> prix, Béatrice, 20 fr. à M. Berthin.

POULICHES DE 3 ANS

1<sup>er</sup> prix, Carabie, 200 fr. à M. Barrat au Crosset Sens-Beaujeu ; 2<sup>e</sup> prix, Ponette, 150 fr. à M. Dion au Chezilouin ; 3<sup>e</sup> prix, Martine, 100 fr. à M. Amelot aux Grandes-Brosses ; 4<sup>e</sup> prix, Carabie 50 fr. à M. Bignoles à Beaujeu ; 5<sup>e</sup> prix, Mergot, 30 fr. à M. Pasdeloup ; 6<sup>e</sup> prix, Margot, 30 francs à M. Amelot.

POULINIERS

1<sup>er</sup> prix, Regotte, 300 fr. à M. Bertin à La Grande-Pointe ; 2<sup>e</sup> prix, Mignonne, 225 fr. à M. Seneé à Sens-Beaujeu ; 3<sup>e</sup> prix, Margot, 200 fr. à M. Bignoles à Beaujeu ; 4<sup>e</sup> prix, Cortesee, 200 fr. à M. Bignoles à Beaujeu ; 5<sup>e</sup> prix, Mergot, 175 fr. à M. Bertin à La Chapelle ; 6<sup>e</sup> Lorraine, 150 fr. à M. Chauveau au Chastel ; 7<sup>e</sup> prix, Loulou, 150 fr. à M. Frelat à Plans-Souris ; 8<sup>e</sup> prix, Margot, 150 fr. à M. Frelat à Plans-Souris ; 9<sup>e</sup> prix, Margot, 150 fr. à Mme veuve Jaquet ; 10<sup>e</sup> prix, Charlotte, 100 fr. à M. Camuel à La Surfaix ; 11<sup>e</sup> prix, Pomme, 100 fr. à M. Ronde





rain, et Mme Lucie-Jeanne MORISSE, son épouse, demeurant ensemble à Nevers, commune d'Ourouer, le fonds de commerce d'épicerie-mercerie et débit de boissons, qu'elle exploitait à Prunevaux, comprenant la clientèle et l'achalandage, le matériel et les marchandises en dépendant.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites dans les dix jours de la seconde insertion, et seront reçues à Prunevaux, au siège du fonds de commerce.

Pour première insertion :  
VAILLEU,  
28.295

Etude de M<sup>rs</sup> Paul DUBOST, avoué à Nevers, place Carnot, n° 1.

**DIVORCE**

D'un jugement rendu au profit de Monsieur Pierre LAFONT, cultivateur, demeurant à Bailly, par Decize (Nièvre), par défaut contre Madame Augustine TOURTAU, épouse de Monsieur Pierre LAFONT, avec lequel elle est domiciliée de droit, mais résidant de fait à Paris, rue Octave-Feuillet, n° 22 (16<sup>e</sup> arr.), et actuellement sans domicile ni résidence connus en France ; par le tribunal civil de Nevers, en date du huit juillet 1925, enregistré et signifié à Madame LAFONT, au parquet de Monsieur le procureur de la République à Nevers, sur vant exploit du ministère de M<sup>rs</sup> Viallefont, huissier à Nevers commis à cet effet, en date du 21 août 1925, enregistré.

Il appert, que le divorce a été prononcé d'entre les époux LAFONT-TOURTAU, au profit du sieur LAFONT, aux torts et griefs de la dame LAFONT, née Augustine TOURTAU, avec toutes les conséquences de droit.

La présente insertion est faite en exécution de l'article 247 du Code civil et en vertu d'une ordonnance de M. le Président du tribunal civil de Nevers, par empêchement de M. le président dudit tribunal, en date du 26 août 1925, enregistrée.

Nevers, le 28 août 1925.  
Signé : P. DUBOST,  
28.307

Etude de M<sup>rs</sup> Paul DUBOST, avoué à Nevers, place Carnot, n° 1.

**DIVORCE**

D'un jugement rendu au profit de Monsieur Luc-François JOUVET, maçon, demeurant à Nevers, rue Saint-Gesme, 22, par défaut contre Madame Jeanne-Eugénie DELOME, épouse de Monsieur Luc-François JOUVET, avec lequel elle est domiciliée de droit, mais résidant de fait à Paris, passage Prévoist, 5 (13<sup>e</sup> arr.), par le tribunal civil de Nevers, en date du dix-huit mars 1925, enregistré, signifié à Madame JOUVET, et devenu aujourd'hui définitif.

Il appert, que le divorce a été prononcé d'entre les époux JOUVET-DELOME, à la requête et au profit du sieur JOUVET, aux torts et griefs de la dame JOUVET, née Jeanne-Eugénie DELOME avec toutes les conséquences de droit, et en vertu d'une ordonnance de M. le Président de la Cour de Nevers, en date du 26 août 1925, enregistrée.

Pour extrait certifié conforme par M<sup>rs</sup> Paul Dubost, avoué de M. JOUVET.

A Nevers, le 26 août 1925.  
Signé : P. DUBOST,  
28.308

2.646. — PENSION DE FAMILLE, très bien située, gr. centre villeg. Bureau, s. à m., office, cuis., s. de b., s. de b., salon, superbe jard., gr. s. bain, 13 ch. meublées (eau courante), chauff. central, électricité. Prix à déb. On traite avec 40.000 fr.

FRANCHON, Fontainebleau.

2.654. — CAFE, bien situé, en ville comm. Bail 12 ans, loyer 2.400 fr. (ss. loc. 1.440 fr.). Aff. 45.000 fr. à 45 %. Gr. salle d'angle, cuis., 3 ch. pers. Prix à déb. On traite avec 20.000 fr. comptant.

FRANCHON, Fontainebleau.

2.675. — GRAINS et FOURRAGES, imp. S. M. Vend prop. Aff. 2.000.000 fr. On place net 60.000 fr. par an. Magas. à quel à 2 étages avec monte charge, sur 2 rues. Escaliers, remis, beau logt., très imp. matériel moderne. Prix à déb. On traite avec 80.000 fr. Facilités d'acq. l'immeuble.

FRANCHON, Fontainebleau.

2.679. — EPICERIE-TABAC-BUVETTE, princip. maison d'une jolie comm. S. à M. Bail 8 ans et à vol., loy. 270 fr. Aff. 85.000 fr. par an. Gr. s. place net 10.000 fr. par an. Gr. s. café, épicerie, gr. s. à m., gr. cuis., s. réfrig., 3 salles, cuis., 3 ch., cour. dépend. Prix à déb. On traite avec 18.000 fr.

FRANCHON, Fontainebleau.

2.685. — EPICERIE-MERCERIE-CAFE-BILLARD, en bonne comm. culture. Bail 12 ans, loy. 600 fr. Aff. 100.000 fr. par an. 3 salles, cuis., 3 ch., cour. dépend. Prix à déb. On traite avec 28.000 fr.

FRANCHON, Fontainebleau.

2.688. — PRINCIPAL CAFE d'un imp. centre S. M. (comm. et villeg.). Bail 10 ans, loy. 2.400 fr. Aff. 100.000 fr. par an à 50 %. Terrasse couverte, 2 salles, cuis., 2 ch. (ss. loc. faciles). Prix à déb. On traite avec 50.000 fr.

FRANCHON, Fontainebleau.

**Agents d'Affaires**

AGENCE GENERALE D. TISSIER  
1 bis, av. Théodore-de-Banville  
Moulins.

FONDS A CEDER  
MODES et FOURRURES,  
jolie ville Nièvre, belle installation, excell. client. bail 12 ans, loyer 1.800 fr. Aff. 58.000 fr.

CAFE-TABAC et JOURNAUX  
ville S.-et-L., tr. belle aff. de toute conf. situat. assurée. On vend l'imme. avec le fonds.

BOIS de CHAUFFAGE et d'INDUSTRIE, ville S.-et-L., ancienne maison. Cause décès. CAFE et CHAMBRES MEUBLES, Moulins, 12 chambres, joli étab. tr. fréquenté.

SERRURERIE, rich. canton Allier, tenu 38 ans, belle clientèle. On se retire. Facilités à acquiescer capable et sérieux.

ALIMENTATION, VOLAILES et GIBIER Moulins. Aff. 100.000 fr. à déb. Cause santé.

CHAUSSURES, préfecture, centre instal. mod. Affaires 100.000 fr.

FABRIQUE DE CHAUX HYDRAULIQUE et GRASSE (Allier). Affaire prospère. Pr. à déb.

A VENDRE A MOULINS VASTE LOCAL, relié par embranchement au P.-L.-M.

VILLA de 8 pièces avec jardin de 1.600 m.

VILLA de 12 pièces, garage, tennis, grand jardin.

JOLI CHATEL de style avec petit parc.

VILLA, à 7 km. de Moulins, 12 pièces, jardin et parc 2 h. Le tout libre à volonté.

28.292

ON DESIRE ACHETER ANCIEN MOULIN avec terres en dépendant, région forestière, Nièvre ou départements limitrophes.

Faire offres au CABINET ALEXELINE, 14, rue Hoch, Nevers. 28.409

**Vente de Fonds de Commerce**

MAGASIN de chaussures en tous genres très bien situé à Moulins (Allier), conviendrait à cordonnier ou sabotier.

S'adr. à M. René BERGERON, 51, rue de Bourgogne, Moulins (Allier). 28209

**Locations**

ON OFFRE

METAYAGE, ferme de 70 hectares, à Cizely, tracteur, électricité, force motrice.

M. ARCHER, rue de Villiers, Neuilly-sur-Seine (Seine). 27924

A louer au 11 novembre prochain, une BONNE MAISON D'HABITATION, sise au bourg d'Alilly, composée de 4 grandes pièces, cave, grenier, remise et écurie, cour devant, jardin et ouche de 20 ares derrière. Le tout clos de murs.

M. THEURIOT père, à Alilly (Nièvre). 27.888

**Garages Particuliers**

S'adresser à MM. PARDOU et ROBELIN, rue du Commandant-Rivière, Nevers. 28.273

**Ventes**

CAMION BERLET, 3 tonnes, revisé, prix avantageux, cause double emploi, libre de suite.

S'adresser à M. DUPERRAT, journaux, Fourchambault (Nièvre). 28.288

2.688. — EPICERIE-BUVETTE-BAL, en bonne comm. de l'Yonne. Bail 11 ans, loy. 550 fr. Aff. 30.000 fr. dont 12.000 fr. en liq. S. billard, bout., s. à m., s. bal, cuis., 3 ch., gr. cour. dépend., jard., champ. Prix à déb. On traite avec 13.000 fr.

FRANCHON, Fontainebleau.

2.693. — EPICERIE-MERCERIE-BOUVENNE - CHAUSSESURES, bonne campagne comm. Bail 8 ans, loy. 400 fr. Aff. 120.000 fr. faites à 25 %. Bout., cuis., s. à m., 3 ch., cour, remis, écurie, jard., cheval, voiture. Prix à déb. Facilités.

FRANCHON, Fontainebleau.

2.681. — BONNETERIE-CHEMISERIE-MERCERIE - PARFUMERIE quartier populaire Paris. Bail 12 ans. Loy. 2.000 fr. Aff. 100.000 fr. à 33 %. Bout., s. à m., cuis., 2 ch., s. bal, dépend. Prix à déb. On traite avec 35.000 fr.

FRANCHON, Fontainebleau.

2.685. — EPICERIE-BUVETTE-TRANSPORTS DE VOYAGEURS, bonne comm. S. M. Aff. 40.000 fr. (4 en liq.), plus 10.000 fr. de transports, 3 salles, cuis., s. bal, 5 ch., écurie, remis, cour, jard. A vendre fonds et immeuble. On traite avec 18.000 fr.

FRANCHON, Fontainebleau.

2.718. — CAFE-TABAC-HOTEL, jolie comm. S. M. Bail 10 ans, loy. 900 fr. Aff. 40.000 fr. en liq. et 600 fr. produit des ch. On place net 15.000 fr. 2 salles, cuis., 2 ch. pers., 7 ch. meubl., jard., dépend. Prix à déb. On traite avec 25.000 fr.

FRANCHON, Fontainebleau.

2.688. — PRINCIPAL CAFE d'un imp. centre S. M. (comm. et villeg.). Bail 10 ans, loy. 2.400 fr. Aff. 100.000 fr. par an à 50 %. Terrasse couverte, 2 salles, cuis., 2 ch. (ss. loc. faciles). Prix à déb. On traite avec 50.000 fr.

FRANCHON, Fontainebleau.

2.688. — PRINCIPAL CAFE d'un imp. centre S. M. (comm. et villeg.). Bail 10 ans, loy. 2.400 fr. Aff. 100.000 fr. par an à 50 %. Terrasse couverte, 2 salles, cuis., 2 ch. (ss. loc. faciles). Prix à déb. On traite avec 50.000 fr.

FRANCHON, Fontainebleau.

2.688. — PRINCIPAL CAFE d'un imp. centre S. M. (comm. et villeg.). Bail 10 ans, loy. 2.400 fr. Aff. 100.000 fr. par an à 50 %. Terrasse couverte, 2 salles, cuis., 2 ch. (ss. loc. faciles). Prix à déb. On traite avec 50.000 fr.

FRANCHON, Fontainebleau.

CAMIONNETTE Ford, 14 HP, charge 500 kg bon état de marche. Prix 7.000 fr.

M. COMMAILLES, à Chaulgnes (Nièvre). 28115

CYCLE-CAR G. N. Salmon, très bon état.

S'adresser MM. PARDOU et ROBELIN, rue du Commandant-Rivière, Nevers. 28.272

PETITE VOITURE 2 roues, pour atelier âne, mulet ou petit cheval, état neuf.

S'adresser à la Sté. Ane. p. l'Exploitation des Sables et Gravieres de Loire, à Decize (Nièvre). 28.229

CUISINIÈRE BRIFFAUD, en bon état, longueur 1 m. 60 c., largeur 75 c.

S'adresser rue Floquet, 24, à Cosne (Nièvre). 28.310

Stock important de BRIDES et COUSSINS à sabots, à vendre au poids.

Bureau du journal. 28.278

PRESSOIR à vin et à cidre, sur roues, en bon état, vis de 100 mm.

Raymond BERTHIER, à Billy-sur-Oisy (Nièvre). 28.223

CHIENNE EPAGNEUL BRETON, âge 2 ans, arrêt parfait, rapporte.

CHIENNE BRAQUE BOURBONNAISE, 2 ans, peuvent aller à l'essai.

Edmond DUPUY, 9 bis, rue Eugénie-Hatin, à Auxerre (Yonne). 28.253

TRICOTEUSES rectilignes, circulaires, toutes jauges. Laines, colons, fils. Prix de gros. Cat., éch., apprent. gratuit.

LABORIEUSE, 10, rue de la Charité, Lyon. 27.684

CHAMBRE A COUCHER Louis XVI, acajou moucheté, état neuf.

SALLE A MANGER Louis XVI, loupe de frêne, état neuf.

S'adresser, 2, rue du Chemin-de-Fer, Nevers, 1<sup>er</sup> étage. 27.643

SALLE DE BAIN, lavabo, chauffe-bain en cuivre et tuyauterie, état de neuf. Occasion.

Bureau du journal. 27.643

APPRENTI TAPISSIER de suite.

S'adres. chez M. MAINGUET, tapissier, place Guy-Cocquelle, Nevers. 28178

APPRENTI ELECTRICIEN, présenté par ses parents.

Bureau du journal. 28.314

COURTIERS - RECEVEURS, bonnes références.

S'adresser à PARIS-NEVERS, 15, rue Lafayette, Nevers. 28.270

EMPLOYE, actif et sérieux, est recherché pour service achat épicerie de gros, très au courant de la partie.

Bureau du journal. 28.257

JEUNE GARÇON, à tout faire et une AIDE-CUISINIÈRE, débutante, pour collège ecclésiastique campagne.

Ecrire Economie de Pont-Levoy (L.-et-Ch.). 28.282

Plusieurs mineurs ou ménages avec enfants, capables être employés.

LASSALLE, ingénieur à Grury Saône-et-Loire. 28108

OUVRIERS pour confection mouchoirs, pour Cergy-la-Tour.

S'adresser pour renseignements à Madame Maurice GAGNARD, à Cergy-la-Tour (Nièvre). 28.281

OUTILLEUR - MATRICEUR, pour la province, références exigées.

Bureau du journal. 28.172

SACRISTAIN - CHANTRE logement assuré, service facilité par l'électricité (sonnerie, lumière).

S'adresser à M. le Curé de Saint-Pierre, à Bourges (Cher). 28.275

ON OFFRE

CHAUFFEUR demande place pour conduire camion, Nevers ou les environs.

Bureau du journal. 28.279

GENS DE MAISON

ON DEMANDE

JEUNE BONNE à tout faire.

JEUNE HOMME de 15 à 18 ans pour épicerie.

Ecrire LEMAITRE, Alimentation générale, 12, rue Crispien Paris, XI<sup>e</sup>. 28133

**Divers**

On demande à acheter BOUTEILLES DE CHAMPAGNE VIDE à 0 fr. 45 la bouteille.

Faire offre 7, rue Creuse, Nevers. 25.659

RETRAITE recherche à l'année Nevers, appartement non meublé, 3 pièces, jardin si possible. W.C. tout à l'égoût. fin septembre. Agences s'abstenir.

Ecr. M. LEFEVRE 9, rue Calvac, Morlaix (Finistère). 28099

ON DEMANDE

UN PRESSEUR circulaire moyen et un foulon.

Baron HILLOU, à Soulangy, par Pougy (Nièvre). 28.288

ON DEMANDE

DEUX ACTIONNAIRES pour chasse, environ Nevers.

De THE, rue Gambetta, Nevers. 28.306

Importante maison textile recherche REPRESENTANT dans région visitant clientèle ameublement literie. S'adresser CONSORTIUM SAVON FRESSES, 56, rue Botte, Paris. 28.301

**MEUBLES MON ANGE**

LES PLUS SOLIDES  
LES PLUS ELEGANTS

FAITS DANS NOS USINES  
LIVRES PAR

**MM. MON ANGE**

ILS SONT GARANTIS SUR FACTURE  
ET SONT LES MEILLEURS MARCHES

**COSNE - NIÈVRE**

TILES MÉTALLIQUES « SAUF »

50 % économie - 15 ans garantie Solides, étanches et incombustibles. Avantages, charpentés légers (6 kg. au mètre carré).

Durables et inaltérables aux vapeurs corrosives.

Résistent aux plus violentes tempêtes S'imposent pour vos Hangars, Ateliers, Usines Châlets, etc.

DEMANDEZ CATALOGUE et PRIX M. LECOURT, agent, 2 av. Marceau, Nevers.

**L'OPTIQUE est une science**

MYOPES ou PRESBYTES

en vous adressant à un Spécialiste, vous aurez toujours satisfaction.

AUX LUNETIERS

C. DEPALLE & P. MUS OPTICIENS

27, Rue d'Allier, MOULINS

**L'EXPOSITION DES ARTS DÉCORATIFS**

A Paris a reçu à ce jour plus de

**8 Millions de Visiteurs.**

**LES DERNIERS BONS A LOTS**

restant à souscrire participeront à 50 tirages comprenant des gros lots de

**100.000 ET 50.000 francs**

et des milliers de lots de 100 francs

De plus, il donnent droit à une REDUCTION de 30 à 33 % sur les tarifs des chemins de fer.

On trouve des BONS dans tous les Chefs-Lieux de département, d'arrondissement et de canton, et par correspondance au COMMISSARIAT GÉNÉRAL DE L'EXPOSITION, GRAND PALAIS, PORTE C, à PARIS, contre mandat de 50 francs.

Le BON, accompagné de 20 tickets d'entrée d'une valeur de 2 fr. 50 chacun est envoyé franco de port.

Tous les bons non sortis seront remboursés à 50 francs.

**Au Fouillis des Dames**

19, Rue Ferdinand-Gambon, NEVERS

On y trouve UN GRAND ASSORTIMENT de sweaters en laine, laine et soie pour dames et fillettes ECHARPES en crêpe de Chine, en laine des Pyrénées. Un beau choix de : cache-cols de jersey de soie, chandails laine pour hommes et garçonnets.

Barboteuses, robes de fillettes en laine et jersey de laine. Bas, chaussettes, chemises et cravates soie pour hommes, etc. etc.

ON SAIT QUE LES PRIX DU FOUILLIS SONT INTROUVABLES AILLEURS

Magasin ouvert dimanches et jours de fêtes jusqu'à midi. ENTREE LIBRE

**NEVERS - Lincoln - Ford - Tracteur FORDSON**

LA VOITURE UNIVERSELLE

Agence Officielle

GARAGE A. MONTEL

41 ter, Rue de Paris - NEVERS

Provisoirement : S'adresser, pendant la période de construction :

26, re Jean-Jaurès, NEVERS, ou LA CHARITÉ Téléphone 65.

**S.I.M.Y.**

Siège et Usine à AUXERRE Rue de Preuilly

Magasins à PARIS (XI<sup>e</sup>) Rue du Chemin-Vert, 95

TOUS TRAVAUX EN FER - FER et BOIS - FER et VERRE

**Eau Minérale Gazeuse Ferrugineuse SOURCE GARNIER**

NATURELLE

A GARCHIZY

Près POUGUES-LES-EAUX (Nièvre)

La plus agréable et la plus rafraichissante des eaux de table naturelles

-- PRIX MODERES --

Adresser lettres et commandes à : A. M. P. GARNIER, propriétaire

FOURCHAMBAULT (Nièvre).

**Garage de la Gare MIAS & LEBAS**

42, Avenue Georges-Clémenceau, NEVERS

Téléphone 2-73

**AGENCE Peugeot**

5 CV et 10 CV de démonstration

Livraison rapide

Location - Réparations - Prix réduits

Ou